

Fort-Mahon-Plage : le dynamisme récompensé

C'est en fin d'année dernière que M. Fernand Lebrun, maire, a tenu à récompenser trois actions réalisées par des associations ou des jeunes Fort-Mahonnais. Ces actions, très diverses, concernent un sport indi-

viduel, un sport d'équipe et la qualité de la gastronomie locale.

Elles permettent de faire connaître la station et la côte picarde à des centaines, voire des milliers de kilomètres et dans des circonstan-

ces très différentes.

Tout d'abord, une équipe composée de Catherine Lefèvre, championne du monde de speed-sail, Marc Gambetti et Gildas Migaud, membres du club Eolia ont réalisé le pari un peu fou d'effectuer un raid de 1200 kilomètres en Afrique. Ces « speed-sailers » (ce mot ne sera pas du goût de notre ministre de la Culture !) ont rendu hommage à Arnaud de Rosnay, inventeur de cette planche à voile munie de roues, en réalisant la liaison Noaudhibou en Mauritanie à Dakar au Sénégal ; ce trajet avait été pratiqué par l'inventeur, pour promouvoir son invention. Cette aventure s'est déroulée, sans trop de problèmes, du 20 octobre au 3 novembre. Jean-Paul Descobert du billard-club fort-mahonnais a, quant à lui, remporté une épreuve de tria-

thon de billard, dans le sud de la France. Il s'agit d'une épreuve composée d'une partie libre, d'une série d'une bande et d'une série de deux bandes. Il a battu tous les autres compétiteurs, devenant ainsi champion de France. Une position que connaît bien Jean-Paul, déjà champion de France voici quelques années. Il assure également l'enseignement du billard à l'école de billard.

Jacky Masse, lui, excelle dans un autre sport : l'excitation des papilles. Cuisinier à l'hôtel de la Terrasse, ce diaboliste des fourneaux a inventé

la recette du turbot poché à la Jeanlain. Cette bière, originaire du village qui porte son nom dans le Nord, a été à l'initiative d'un concours qui a mis en compétition plus de quatre cents chefs français et européens. Le turbot fort-mahonnais est désormais à la carte parmi douze plats sélectionnés par le jury, au restaurant Ledoyen à Paris.

Trois actions très différentes, « mais un seul résultat : faire connaître Fort-Mahon plage », conclura le premier magistrat lors de la réception qui a suivi ces félicitations.

